

Mémoire présenté à la  
Commission de la représentation  
Électorale du Québec

Par

La Municipalité de  
Courcelles

Le 23 avril 2008

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les commissaires,

La Municipalité de Courcelles désire vous soumettre des faits importants motivant notre position face à la proposition de délimitation de la nouvelle carte électorale du Québec.

Nous désirons tout d'abord établir un Lien Historique lié à notre municipalité, Courcelles autrefois Lambton station, territoire faisant partie intégrante de la Beauce.

Sachant que l'histoire d'un peuple et l'expression son appartenance passe par sa culture et ses habitudes de vie, nous débuterons ici à partir des années 40 où le sport avait une place de choix auprès de la population. Déjà à cette époque, c'est avec un fort sentiment de fierté et d'appartenance que nos citoyens de tout âge s'adonnaient au hockey et représentaient avec force la ligue de hockey Beauce-Frontenac. C'est années de compétitions et complicité ont renforcé l'appartenance de nos gens, qui n'est pas sans rappeler la fierté et l'entraide légendaire des Beaucerons.

On ne peut passer ici sous silence la jeunesse, descendance d'un peuple, relève de demain, appartenance des années d'enfance à tout jamais ancrées dans la croyance de la personne qui a grandi dans un monde reflétant les valeurs profondes de ses gens. Les années 60 sont marquées par la refonte du monde scolaire. C'est plus précisément en 1962 que s'amorce un mouvement de regroupement scolaire et que la commission scolaire accepte le principe d'une école secondaire régionale, c'est donc à partir de cette année que les élèves de 11e année sont transportés à Saint-Évariste. Par la suite, en 1967, un projet d'école régionale du côté de l'Amiante fait en sorte que les élèves sont détournés vers Lambton et quelques années plus tard, suite à de nombreuses protestations, soit en 1969, nos jeunes reviennent vers la Beauce, là où ils ont toujours voulu appartenir. Les enfants du début secondaire fréquentent donc l'école de St-Évariste et ceux de fin secondaire celle de la nouvelle Polyvalente de St-Martin. La séparation est désormais faite les racines des Courcellois sont maintenant bien ancrées en Beauce.

D'autres points qui font l'histoire et l'appartenance d'un peuple, sont les arts, la culture et les paysages qui marquent des affinités naturelles. C'est ainsi que sur un air d'aller, en 1982 on répertorie 14 villages sous l'appellation de Haute-Beauce, le slogan rassembleur en est *Le moulin tourné avec entrain*. Un écomusée fait alors son apparition dans le but de promouvoir la culture populaire de ses gens ayant tant de choses à raconter sur ce territoire.

Les questions qui se rapportent aux domaines de la politique, du social et de l'économie sont et ont toujours été liées à la Beauce, c'est ainsi qu'en 2001, répondant à nos habitudes, les Caisses populaires de Courcelles, Saint-Évariste et La Guadeloupe se regroupent pour former la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Beauce.

Ces derniers points soumis, nous emmène à élaborer un peu plus aux

### Niveaux Économique et Politique :

L'économie de notre Paroisse est structurée en fonction des centres de décision et de services de tout genre qui sont implantés dans la région de la Beauce.

- Le service postal nous est assuré par l'intermédiaire du centre de desserte postale de Saint-Georges de Beauce.
- Notre Caisse Populaire est affiliée à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Lévis et les communications sont orientées vers le siège social de cette Fédération.
- Nos entreprises, elles sont rattachées au Centre financiers aux entreprises de St-Georges de Beauce. Pour ce qui est des associations, fédérations diverses en production bovine, laitière, forestière ou autres, encore là nos liens sont en Beauce.
- Les gens de Courcelles ont toujours eu l'habitude de se diriger vers la ville de Saint-Georges pour se procurer des biens et services divers incluant les services au niveau de la santé.

Enfin, le sentiment d'appartenance à notre comté est tellement évident pour nous, que certaines de nos entreprises ont incorporé le nom Beauce dans leur dénomination. C'est donc tout naturellement que nous nous tournons vers notre député en Beauce Sud pour nous représenter auprès d'instances publiques ou privées.

### Au Niveau Éducation :

Notre Paroisse est dotée d'une école primaire et au niveau secondaire de 1<sup>er</sup> cycle nos jeunes fréquentent l'École secondaire de Ste-Évariste, enfin pour le 2<sup>ième</sup> cycle ils fréquentent La Polyvalente Bélanger de St-Martin. Ces institutions sont administrées par la Commission scolaire Beauce-Etchemin dont nous faisons partie. Au niveau collégial et universitaire, la majorité de nos jeunes adultes choisissent St-Georges de Beauce pour poursuivre dans leur milieu.

### Au Niveau Religion :

Notre Paroisse fait partie du diocèse de Québec, un lien qui encore une fois, en tant que Beaucerons nous dirige vers la ville de Québec plutôt que Sherbrooke.

## En Conclusion :

À l'égard de tous ces constats, les éventuels liens pouvant nous identifier à la région de Mégantic-Compton nous sont étrangers et nous croyons, M. le Président, que les faits que nous venons d'énumérer sont plus que suffisants pour justifier de demeurer dans le comté de Beauce-sud

Après avoir pris connaissance du rapport préliminaire sur la proposition des nouvelles délimitations des circonscriptions électorales, à notre avis l'inclusion de notre Paroisse dans Beauce sud ne vient aucunement à l'encontre de des critères de la Commission et la justification d'augmenter le nombre d'électeurs dans la circonscription de Mégantic-Compton ne devrait même pas être retenue, étant donné le nombre minime d'électeurs que cela apporterait en bout de ligne, soit moins de 200. Et comme rien n'indique une forte croissance de notre population pour les prochaines années, nous croyons que cela n'en vaut pas la peine. Nous intégrer dans un territoire d'au-delà de 185km en longueur, un comté où nous n'avons aucune affinité, un comté où nous serions au bout complètement comme des étrangers, c'est un non sens évident pour nous.

Prenant pour acquis que si la Commission accepte de tenir des audiences publiques pour entendre les observations des personnes intéressées, c'est dans le but de prendre une décision finale basée sur une connaissance plus approfondie du dossier, une décision qui tiendra en compte ce qui se passe sur le terrain. Dans cette optique nous souhaitons ardemment être compris et que vous daignerez nous accorder la permission d'exercer notre droit de vote en faveur de candidats qui sont représentatifs de notre milieu et qui sont aptes à défendre les intérêts régionaux auxquels nous appartenons sans contredit, la région de la Beauce!

Nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les commissaires, de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer librement et encore une fois, nous vous prions d'accueillir favorablement notre demande de révision à la proposition de délimitation de la nouvelle carte électorale du Québec.

---

Mario Quirion, maire  
Municipalité de Courcelles